l@ lettre de l'UGICT
Lettre électronique hebdomadaire de l'Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens CGT
Semaine du 15 au 19 juillet 2009 n° 268

Sommaire

- **Baccalauréat professionnel :** 3 000 pétitions contre le « *bradage* »
- **Avec la crise :** les offres d'emploi de cadres s'effondrent de 35,5 %
- **Sanofi-Aventis :** manif contre une réorganisation de la recherche et développement
- **Sociétés d'ingénierie :** convention sur le chômage partiel signée avec l'État
- **France 24 :** l'intersyndicale soutient les salariés de RFI
- **Radio France Internationale :** suspension pour l'été de la grève contre le plan social
- **Air France-KLM :** baisse de capacités de 1 % à 1,5 % à l'été 2010
- **Alcatel-Lucent France :** 1 000 nouveaux emplois supprimés
- **Bayard :** suppression de 50 postes par départs « *volontaires* »
- **Travailler le dimanche ? :** les Français majoritairement contre
- **Chômage :** augmentation des inscrits de longue durée
- **Hausse des tarifs de l'électricité :** inacceptable pour la CGT énergie
- **Devoirs de vacances :** Sarkozy propose aux « *partenaires sociaux* » des réunions bilatérales pendant l'été
- **Étude :** les crises économiques entraînent une hausse des suicides et des meutres

Édito

Une sortie de crise sur le dos des salariés

Si jusqu'à présent les qualifications et diplômes avaient quelques vertus en matière d'insertion et de maintien dans l'emploi, la crise est en train de rebattre les cartes. En effet, le « *marché du travail* » des cadres connaît la plus forte contraction jamais enregistrée même au moment de l'éclatement de la bulle Internet. D'ailleurs selon l'Apec, la chute des offres d'emploi de cadres serait deux fois plus forte que lors de cette crise en 2002-2003. C'est que cette fois, l'industrie est fortement touchée et avec elle les fonctions d'ingénierie, d'encadrement, de gestion, de support et de commercial. Si d'habitude, l'encadrement n'était pas touché par le chômage partiel, patronat et gouvernement ont la volonté d'assouplir les règles afin de pouvoir l'étendre à ces catégories. C'est ainsi que les sociétés d'ingénierie viennent de signer avec l'État une convention sur le chômage partiel qui pourrait concerner 220 000 salariés. Les choses ne devraient pas aller en s'améliorant puisque les experts tablent sur une nouvelle onde de choc sociale à venir. C'est qu'en effet, la politique du gouvernement se contente de préserver intactes tous les mécanismes qui

nous ont conduit dans cette crise et offre toutes les largesses aux entreprises pour profiter de la crise pour restructurer. La sortie de crise que préparent Nicolas Sarkozy et Laurence Parisot se prépare sur le dos des salariés, tant en termes d'emploi que de salaires. L'occasion est trop belle de faire baisser un peu plus le coût du travail qualifié.

Dans ces conditions, il est plus que probable que la rentrée sociale sera dans la continuité de ces derniers mois et que la colère sociale va continuer à s'exprimer. Le gouvernement ne pourra pas toujours y répondre en surbookant l'agenda social d'un côté et en donnant chaque fois des nouveaux gages aux entreprises.

Baccalauréat professionnel
3 000 pétitions contre le « *bradage* »

Reçue vendredi 10 juillet par le cabinet du nouveau ministre de l'Éducation, la CGT Éduc'action a déposé plus de 3 000 signatures de pétitions recueillies en quelques jours pour exiger d'autres modalités pour l'épreuve de « *rattrapage* » du baccalauréat professionnel, au mois de juillet. L'organisation de cette épreuve (contenu très flou, coefficient égal à celui de toutes les autres épreuves), est contestée par l'écrasante majorité des enseignants, y compris par les inspecteurs eux-mêmes. Ce qui est en cause, c'est la valeur même du diplôme. Empêcher que les réformes en cours se traduisent par une déqualification de la voie professionnelle, tel est l'enjeu pour la CGT.

Avec la crise
Les offres d'emploi de cadres s'effondrent de 35,5 %

Entre janvier et mai 2009, le nombre d'offres d'emploi de cadres proposées par les entreprises s'effondre de 35,5 % par rapport à la même période de 2008, selon les dernières statistiques de l'Apec. Tous secteurs confondus, la chute est de 30,7 %. En dépit de cette baisse, les entreprises et les recruteurs continuent de rencontrer des difficultés pour pourvoir certains postes. « *La raréfaction de candidats est l'élément explicatif le plus récurrent, principalement pour des profils pointus. C'est le cas de l'informatique, de la construction et du tertiaire* ».

Sanofi-Aventis
Manif contre une réorganisation de la recherche et développement

À l'appel des syndicats CGT-CFDT-CFTC-CFE-CGC-FO, 400 salariés du groupe pharmaceutique ont manifesté jeudi devant le siège mondial de Sanofi-Aventis à Paris le jeudi 9 juillet.
Ils contestent la réorganisation des centres de recherche et développement en France, la fermeture de quatre sites transférés vers des implantations plus importantes et le lancement d'un plan de départs volontaires pour 850 chercheurs et 450 salariés des fonctions administratives.

Sociétés d'ingénierie
Convention sur le chômage partiel signée avec l'État

Le patronat des sociétés d'ingénierie (Syntec-Ingénierie) a annoncé mercredi avoir signé avec l'État une convention de chômage partiel concernant potentiellement les 220 000 salariés du secteur, dont de nombreux prestataires de la filière automobile en difficulté. Elle permet de porter de 60 à 75 % du salaire brut l'indemnisation des heures de chômage partiel. En contrepartie d'une aide de l'État à ce financement, les entreprises s'engagent « *au maintien de l'emploi pour une durée égale au double de celle du chômage partiel* » et doivent proposer à chaque salarié bénéficiaire « *un entretien individuel en vue d'examiner les formations ou les bilans à mener pendant cette période d'activité partielle* ». « *L'accord proposé est vide car toutes les améliorations sont renvoyées au bon vouloir des entreprises* », juge la fédération CGT des Sociétés d'études qui note cependant avec satisfaction qu'une disposition sur le prêt de main-d'oeuvre a été retirée et que le chômage partiel n'a pas vocation selon le texte à s'appliquer aux salariés en « *intercontrat* » c'est-à-dire entre deux missions.

France 24
L'intersyndicale soutient les salariés de RFI

L'intersyndicale de la chaîne France 24 (SNJ-CGT, SNRT-CGT, CFDT, CGC, SNJ, CFTC) a apporté son soutien lundi, dans un communiqué, aux salariés de Radio France internationale (RFI) qui s'opposent au plan de départ annoncé par la direction. « *Personne à France 24 ne se réjouit du plan social drastique auquel RFI est confrontée, en particulier parce que de nombreux journalistes et techniciens de France 24 sont passés par la radio multilingue* », écrit l'intersyndicale. Les élus et représentants syndicaux de France 24 « *répètent leur souhait que la direction de l'Audiovisuel Extérieur de la France (AEF) prenne l'engagement de reclasser les salariés licenciés de RFI au sein de la rédaction de France 24 à chaque fois qu'il est possible* ».

Radio France Internationale
Suspension pour l'été de la grève contre le plan social

Entamée le 12 mai, la grève à RFI contre un plan social de 206 suppressions d'emplois, a été suspendue vendredi jusqu'au mois de septembre, afin de ne pas « *pénaliser* » les CDD et les pigistes pendant l'été. L'intersyndicale (SNJ, FO, SNRT-CGT et SNJ-CGT) devait être reçue ce vendredi après-midi, avec la direction, au ministère de la Culture. Selon les syndicats, cette réunion « *s'apparente à une médiation* » qu'ils réclament depuis des semaines.

Air France-KLM
Baisse de capacités de 1% à 1,5 % à l'été 2010

Le groupe aérien franco-néerlandais table sur « *une diminution de l'ordre de 1 % à 1,5 % de (son) activité pour l'été 2010* », a déclaré jeudi son directeur général, Pierre-Henri Gourgeon lors de l'assemblée générale des actionnaires. Pour réduire ses capacités, une compagnie peut réduire le nombre des lignes desservies, leurs fréquences, ou encore recourir à des avions plus petits. M. Gourgeon a redit qu'il n'excluait pas le recours au chômage partiel et qu'Air France continuait à avoir recours à la mobilité professionnelle et géographique. Les salariés d'Air France sont « *désorientés face à une mesure violente qu'ils apprennent par voie de presse* », a réagi jeudi la CGT du groupe, face à l'éventualité de mesures de chômage partiel à la rentrée. Estimant que « *l'entreprise dispose d'une trésorerie confortable et significative* » et que « *les salariés, créateurs de cette richesse, s'en voient dépossédés à des fins autres que sociales, dont le rachat et les prises de participation dans des compagnies* », la CGT a jugé qu'« *entre le cash et l'emploi, la direction d'Air France a visiblement fait son choix* ».

Alcatel-Lucent France
1 000 nouveaux emplois supprimés

L'équipementier en télécoms a annoncé mercredi aux syndicats un nouveau plan social d'un millier de suppressions d'emplois en France d'ici 2010. Ce nouveau plan social, concernerait les filiales Alcatel-Lucent France, Alcatel-Lucent Enterprise, le siège social et la filiale RFS (Radio Frequency System). Il pourrait comprendre des départs contraints, concernerait les services administratifs, les services de vente et quelques activités industrielles notamment à Eu (Seine-Maritime). Dès cette annonce, les syndicats ont décidé de convoquer des assemblées générales dans tous les sites. Le 18 juin dernier, Alcatel-Lucent a annoncé le transfert de 1 000 postes dans l'informatique au niveau mondial à Hewlett-Packard. Selon les syndicats, qui parlent d'une « *externalisation* », 205 postes doivent être touchés en France.

Bayard
Suppression de 50 postes par départs « *volontaires* »

Le groupe Bayard (*La Croix, Notre Temps, Pomme d'Api, Pèlerin*) a annoncé au comité d'entreprise jeudi dernier un plan de départs volontaires concernant « *jusqu'à une cinquantaine* » de salariés, dans le cadre d'une réorganisation du groupe.
Les suppressions de postes concerneront à la fois l'éditorial, le commercial, des fonctions support et des fonctions de direction.

Travailler le dimanche ?
Les Français majoritairement contre

Selon un sondage Viavoice pour *Libération*, une majorité de Français (55 %) est opposée au travail le dimanche.
Ainsi seuls 42 % se disent favorables à un tel assouplissement (dont 12 % « *tout à fait favorables* »), contre 55 % qui y sont opposés (dont 31 % « *très opposés* »).
Ils sont près de 6 sur 10 (57 %) à dire qu'ils refuseraient de travailler le dimanche si leur employeur le leur demandait contre 42 % qui accepteraient.
Pour 86 % des sondés, « *le dimanche est un jour fondamental pour la vie de famille, sportive, culturelle ou spirituelle* » et pour 85 % « *le dimanche doit rester un jour de repos pour le plus grand nombre* ».
Quant aux arguments économiques et sociaux, les Français sont 53 % à penser que le travail du dimanche n'augmenterait pas le pouvoir d'achat et 58 % à estimer qu'il ne permettrait pas de préserver ou créer des emplois.

Chômage
Augmentation des inscrits de longue durée

Selon des données publiées vendredi par le service statistique du ministère de l'Emploi, la « *hausse record du nombre de chômeurs inscrits à Pôle emploi* » au premier trimestre s'est accompagnée d'une progression de près de 5 % des chômeurs de longue durée. L'ensemble des demandeurs d'emploi de longue durée, inscrit depuis plus d'un an et parfois depuis plus de trois, a augmenté de 4,6 % à 1,041 million au 1er trimestre en catégories A, B, C, qui incluent les personnes recherchant activement un emploi et dont certains exercent une activité réduite.

Hausse des tarifs d'électricité
Inacceptable pour la CGT énergie

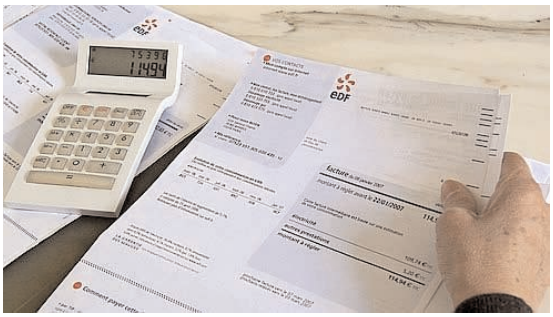

Après la demande d'EDF d'une hausse de 20 % des tarifs réglementés d'électricité étalée sur 3 ou 4 ans, la fédération CGT Mines-énergie a réagi par la voix de Marie-Claire Cailletaud : « *Il y a un réel besoin de financement d'EDF, mais il est dû principalement aux aventures à l'étranger de l'entreprise (acquisition d'une part du groupe américain Constellation et de British Energy). Si c'est pour financer des projets à l'étranger comme c'est le cas actuellement, c'est complètement inacceptable alors qu'il y a des investissements en France qui sont nécessaires (...). Nous demandons que les investissements d'EDF soient débattus à l'Assemblée nationale, parce que c'est une entreprise stratégique et contrôlée par l'État.* »

Devoirs de vacances
Sarkozy propose aux « *partenaires sociaux* » des réunions bilatérales pendant l'été

Dans une lettre aux syndicats et au patronat, le président de la République souhaite que les « *échanges* » du 1er juillet avec les partenaires sociaux sur les grands sujets, comme l'emploi des jeunes, soient « *approfondis* » en juillet et à la rentrée, en vue du prochain rendez-vous d'octobre. Lors de cette réunion à l'Élysée, qui avait laissé les syndicats mitigés et le patronat satisfait. Nicolas Sarkozy avait annoncé la constitution d'une commission chargée de réfléchir « *aux priorités nationales* » à financer par le futur emprunt national et précisé que la concertation avec les partenaires sociaux se poursuivrait « *jusqu'en octobre* ». Il confirme par ailleurs que le prochain rendez-vous sur les retraites se tiendra à la mi-2010, « *qu'aucune option n'est privilégiée à ce stade et que la phase de discussions qui précédera la décision permettra d'associer très étroitement toutes les parties concernées* ». Une promesse qui n'engage que ceux qui le croiront bien entendu…

Étude

Les crises économiques entraînent une hausse des suicides et des meurtres

La montée rapide du chômage, qui va de pair avec une crise économique, augmente à court terme les taux de suicides et de meurtres, surtout quand les programmes sociaux d'aide à la reprise du travail sont limités, selon un article de la revue britannique *The Lancet*.
« *Ce ne serait pas surprenant qu'on voie davantage de stress, de suicides et de troubles mentaux* », à la suite de la crise économique en cours, a souligné récemment l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).
Ces derniers ont constaté que pour 1 % de hausse du chômage, il y avait 0,8 % d'augmentation des taux de suicides pour les moins de 65 ans, soit entre 60 et 550 suicides de plus par an. Les taux de meurtres augmentaient aussi de 0,8 %. Si la hausse du taux de chômage dépassait 3 %, les taux de suicides pour les moins de 65 ans augmentaient de 4,5 % et les décès consécutifs à l'abus d'alcool de 28 %.